

Contexte réglementaire actuel _____

Plans réglementaires :

Stratégie Nationale pour le développement durable

Le nouveau gouvernement a mis en œuvre des révisions dans sa stratégie globale d'action en 2001.

Outils réglementaires existants _____

1. Legislation

En ce qui concerne le logement, 3 engagements sont intéressants :

- la loi sur la construction,
- la loi sur la rénovation urbaine,
- la loi sur les bâtiments subventionnés par l'état.

La loi sur la construction met plus particulièrement l'accent sur les logements familiaux ainsi que sur toutes les autres formes d'habitat.

Les règles de construction prescrivent de réelles attentes en terme de durabilité : l'énergie et la consommation d'eau, l'impact des matériaux de construction, le niveau de ventilation, l'utilisation d'équipements de refroidissement, la valorisation des eaux extérieures, le drainage, la gestion des ordures ménagères et la lumière.

En ce qui concerne l'engagement de rénovation urbaine, la prise en compte d'actions dites « durables » doit se faire de manière transversale.

Dans l'acte pour des constructions avec des subventions gouvernementales, il y a une exigence ; faire des analyses de coût totales pour les différentes options d'actions durables pendant la programmation du projet de construction.

De manière générale, la prise de conscience de la part des ministères, municipalités, organisations, associations de logement, entreprises de BTP, producteurs et fournisseurs de matériaux, conseillers techniques, investisseurs et propriétaires privés, est réelle et grandissante, avec notamment l'existence de :

- Codes de construction
- Règles de régulation Energétique pour l'équipement
- Règles de régulation énergétique pour les constructions
- Mesure des substances toxiques
- Normes et labellisation

- Autres : demandes mandatées d'installation d'appareils de mesure de la consommation en eau, gaz, électricité, et énergie pour chauffer le bâtiment. Pour les bâtiments autres que ceux n'abritant qu'une famille, demande de réalisation d'un état des lieux énergétique annuel.

2. **Outils financiers** (incitations directes ou indirectes & schémas financiers pour rendre acceptable le surcoût de la construction durable)

- Taxes et incitations.
- Ecotaxe (taxe environnementale) : taxes vertes pour certains types de consommations telles que l'eau, l'électricité, l'essence.
- Aides à l'investissement : cela a existé à un moment donné mais plus maintenant.
- Concessions, hypothèque, arrangements de prêt. cela a existé à un moment donné mais plus maintenant.
- Schémas de subventions : le but principal est l'expérimentation et le développement de technologies durables

Il existe d'ailleurs un programme gouvernemental pour le re-développement dans la perspective de gestion des zones urbaines caractérisées par différentes problématiques complexes et inter connectées. Les habitants de ces zones peuvent ainsi avoir une meilleure approche et compréhension de la "durabilité".

- Recherche de subventions : oui

3. **Autres Instruments**

- Campagnes d'information et de sensibilisation officielles
- Conventions volontaires signées entre les associations, le gouvernement, les entreprises du BTP, les équipementiers et fournisseurs de matériaux de construction : une convention a par exemple été passée entre les autorités et l'industrie pour recycler la matériaux de construction contenant du PVC.
- Manifestations de vulgarisation : cela a existé à un moment donné mais plus maintenant.
- Autres : le Danemark a modifié sa réglementation concernant la sécurité incendie en cas d'utilisation de bois pour la construction : il est désormais possible d'utiliser le bois dans les immeubles de trois et quatre étages, ce qui a pour effet direct de stimuler l'utilisation de ce matériau naturel dans la construction.

Un programme d'action est également destiné à encourager les architectes et investisseurs privés à considérer plus largement la qualité architecturale dans les projets neufs et de rénovation de l'habitat. Une bonne architecture et une architecture de qualité ne sont pas des concepts opposés dans une logique de bâtiment durable.

Axes réglementaires majeurs

Thématiques et axes prioritaires des réglementations “logement durable” :

Thématiques	Sous thématiques	I	II	III	IV
• Construction					
	o Cycle de vie du bâtiment				X
	o Adaptabilité aux besoins domestiques			X	
	o Entretien			X	
	o Autres : cycle de vie des matériaux			X	
• Social-économique					
	o Housing affordability				X
	o Amortissement des coûts / coûts indirects				
	o Accessibilité / liaisons transport public (magasins, lieu de travail et zones de détente)			X	
	o Aspects liés à l'éducation : (apprendre aux gens à vivre ensemble et respecter leur habitation et son environnement)			X	
	o Sécurité			X	
	o Participation de locataire à la conception et à la gestion de logement			X	
	o Favoriser la création de réseaux de solidarité sociale avec le voisinage (entraide)			X	
	o Participation démocratique dans le développement urbain			X	
	o Impact de la qualité du logement sur la santé physique et mentale des occupants			X	
• Eco-performance					
	o Consommation en énergie des ménages				X
	o Consommation en énergie de la construction				X
	o Impact environnemental des matériaux de construction			X	
	o Création d'un environnement résidentiel attractif et agréable			X	
	o Utilisation des matériaux de construction			X	
	o Recyclage des matériaux de construction			X	
	o Perte de construction			X	
	o Consommation en eau des ménages			X	
	o Utilisation du sol, planification urbaine (PLU...)			X	
o Traffic			X		

Meilleurs exemples de la réglementation nationale dans le domaine du logement durable

AXES

1. Meilleures pratiques dans le domaine de la construction
2. Meilleures pratiques dans les domaines sociaux - économiques
3. Meilleures pratiques dans le domaine de l'éco-performance (efficacité écologique)

Approche sociale et économique (2)

Le compte environnemental pour le logement est une activité très répandue au Danemark dans le secteur du logement.

En mettant en place un “eco-account”, il est possible pour l’acquéreur d’une maison, une association de résidents ou le comité d’une société immobilière, de calculer la contribution individuelle à l’impact environnemental.

Des schémas clef et des diagrammes expliquent le niveau des entrées et des sorties.

L’eco-account produit 5 figures clé pour le meilleur comportement “environnemental”, toutes dépendent du nombre de personnes impliquées et sont en lien avec la consommation moyenne d’un foyer Danois.

Ces figures clé abordent des thèmes variés : le chauffage, l’électricité, la consommation d’eau, la production d’ordures et l’émission de CO₂.

Même si les schémas présentent les chiffres qui reflètent le niveau des occupants (des ménages et des individus) plus que les normes techniques, il s’agit d’un exemple des meilleures pratiques dans le domaine socio-économique.

1. Il est bien connu, et les enquêtes le confirment, que le flux de ressources par les ménages danois est très différent même en comparant les ménages qui sont semblables en ce qui concerne le type de résidence, la taille du ménage et le revenu.

Dès lors que tous les occupants sont ciblés par l’eco-account, particulièrement ceux consommant sans aucune modération, l’objectif principal est d’aider ces occupants à visualiser leur consommation (emprunte écologique) et de pouvoir s’en rendre compte à travers ceci.

De cette manière, chaque individu acquiert des connaissances lui permettant de modifier son comportement et de contribuer à une manière de vivre plus durable.

2. Le cadre légal de l’eco-account est un programme informatique disponible sur le site internet de l’Institut Danois de Recherche sur le Bâtiment (DBUR). N’importe qui peut télécharger ce programme gratuit (freeware), disponible dans sa première version en 1999, et mis à jour plusieurs fois depuis.

3. L’agence nationale pour l’entreprise et le logement (sous jacente du Ministère du logement et des affaires urbaines) et le DBUR ont financé conjointement un projet de recherche et de développement depuis 1999, dont l’aboutissement a été l’établissement de la première génération d’eco-accounts.

4. Les eco-accounts ont été largement diffusés via la publicité de soutien aux activités ayant un but social et écologique tels les projets de rénovation urbaine de districts et de voisinage.

5. Le principe général derrière des actions sociales fonctionnant avec l'eco-account est que la connaissance concernant des problèmes écologiques est bien reliée à la conscience des conséquences environnementales des propres modifications du comportement des locataires avec des associations locales au sujet de la mobilisation sociale.

6. Un grand nombre de visiteurs du site internet ont téléchargé le programme et l'évaluation à posteriori de nombreux projets qui publient des éco-accounts montre une réduction de la consommation d'énergie de l'ordre de 10-15 % tout en stimulant en même temps la vie sociale.

7. Les associations d'habitants, les occupants privés et d'autres non professionnels rencontrent des problèmes pour recueillir les données nécessaires à l'établissement d'un éco-account. De nouvelles versions plus abordables d'utilisation et d'avantage de compagnies sensibilisées aux préoccupations des utilisateurs tentent d'amoindrir ces problèmes.

Le programme est disponible, également en version anglaise depuis 2002, à l'adresse suivante : http://www.dbur.dk/udgivelser/pc-programmer/groent_regnskab/index.htm

Approche "performance écologique" (3)

Nouvelle génération de logements individuels énergétiquement performants

Le développement d'une nouvelle génération de logements individuels dans la continuité des conditions énergétique danoises du règlement de bâtiment a été instauré par l'une des plus grandes sociétés danoise de logements standard (standard houses).

Le Danemark a, depuis la première crise énergétique des années 1970, constamment concentré ses préoccupations sur les besoins en énergie dans le bâtiment par des conditions obligatoires dans les réglementations du bâtiment.

Aujourd'hui la condition pour une demande totale de la chaleur pour chauffer et ventiler un espace par m² de plancher chauffé est au maximum de 280 MJ/m² (soit 77,8 kWh/m²/an) par an pour un bâtiment d'un étage.

Le challenge pour la compagnie était de réduire la demande globale en chauffage d'au moins 33% par rapport à la norme en vigueur aujourd'hui.

Dans le même temps, la nouvelle génération de maison standard doit être compétitive sur le marché et correspondre aux demandes des acheteurs en terme d'architecture, de matériaux, de décoration et de coût total.

Une maison "test" a été suivie par une Université Technique au cours de l'hiver 2001/2002 et un rapport est désormais disponible.

Une des conclusions provisoires est qu'il est désormais possible d'envisager une baisse considérable des exigences de la demande en chaleur dans la conception danoise normale des maisons standard d'une famille.

1. Le Danemark a depuis ces 25 dernières années resserré les conditions pour la demande en chaleur. Peut on aller plus loin ? Peut on construire une maison plus efficace énergétiquement et que les gens achèteront ? Une des plus grandes compagnies danoise a commencé le développement de maison de ce type, la cible principale étant l'habitat pour une famille.
2. Le fondement juridique sous la loi de construction est le nouveau règlement prévu dans les réglementations du bâtiment.
3. La compagnie et l'Agence Danoise pour l'Energie financent conjointement le projet.
4. Le projet est mené en coopération avec la compagnie et l'Université Technique.
5. Les principes généraux derrière ce projet sont que tous les axes du développement durable pour le logement, le développement technique du bâtiment, le développement architectural et l'économique et la demande du marché doivent aller dans le même sens.
6. L'évaluation n'est pas encore disponible actuellement.

Approche "construction" (1)

Vie des matériaux de construction et des différents composants

L'activité attrait au problème concernant la vie des matériaux et des différents composants, ce qui est important pour les considérations économiques et d'éco-efficacité, ayant toutes deux un impact majeur sur le cycle de vie et la durabilité, c'est-à-dire l'influence des matériaux de construction sur l'environnement.

Problématique

Dans le secteur du bâtiment, une question clef est "combien de temps la solution mise en oeuvre durera t-elle ?"

Pour des matériaux nouveaux et innovateurs aussi bien que pour des matériaux connus utilisés de nouvelle manière, cette possibilité n'existe pas. Pour cette raison, de grands efforts ont été financés pour trouver d'autres méthodes d'évaluer la durée ou même de prévoir la vie de service.

Pour des solutions bien connues, il est possible d'évaluer la durée de vie des nouveaux matériaux et des matériaux innovateurs aussi bien que pour les matériaux connus employés dans de nouvelles manières que cette possibilité n'existe pas. Pour cette raison de grands efforts ont été payés afin de trouver d'autres méthodes pour évaluer la longévité ou même pour prévoir la durée de vie.

Cadre réglementaire de référence

Financements

Le DBUR a participé à une coopération internationale depuis de nombreuses années. Au commencement du travail, une petite partie était financée par le Conseil des Ministres Nordiques mais pendant les dernières années aucun fond n'a été perçue.

Commanditaires et partenaires

Récemment, un travail a été mené en partenariat avec l'organisation internationale CIB (Association des Instituts de Recherche sur le Bâtiment), RILEM (association des laboratoires de tests) et ISO (International Standards Organisation).

Les participants sont majoritairement des instituts de recherche avec un nombre restreint de personnes des entreprises privées anonymes.

Principes généraux et actions sous jacentes

Le travail chez ces groupes s'est concentré à développer et mettre en application des méthodes pour la planification de durée de vie des bâtiments et des capitaux de construction. Le travail à portée de la main est effectué dans des groupes de travail sous CIB et RILEM et par la suite les résultats sont employés par ISO dans des normes internationales du secteur. Jusqu'ici 2 normes ont été publiées.

Evaluation

Les résultats de ce travail sont mis en application dans les codes de construction danois ainsi que dans les lignes directrices sur la construction de bâtiments.

Remarques

On espère que le placement des futurs travaux sera disponible par le 6^{ème} programme-cadre de l'EU car ceci permettra de résoudre au moins certains problèmes importants restants comprenant l'exécution des normes internationales et le développement d'une base de données de référence régulièrement mise à jour.